



Les travailleuse·eur·s domestiques dans le monde : un profil statistique

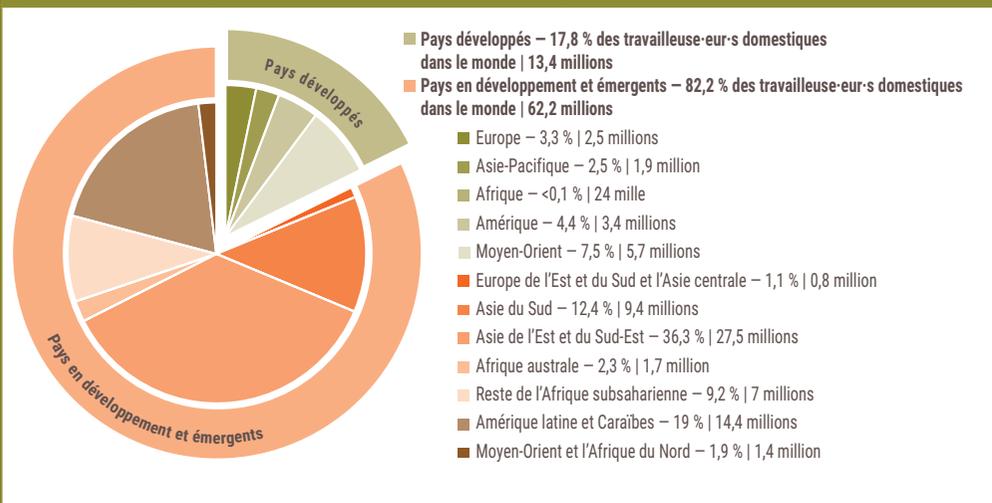
Florence Bonnet, Françoise Carré et Joann Vanek

Dans le monde, il y a 76 millions de travailleuse·eur·s domestiques et les femmes en constituent 76 % ¹.

À l'échelle mondiale, 75,6 millions de personnes âgées de 15 ans ou plus sont employées dans le travail domestique (**tableau 1**). L'immense majorité des travailleuse·eur·s domestiques (82 %) habitent les pays en développement et émergents, mais leur présence dans les pays développés est également importante, 13,4 millions (**graphique 1**). Deux régions concentrent, à elles seules, plus de la moitié des travailleuse·eur·s domestiques du monde (55 %) : l'Asie de l'Est et du Sud-Est abrite la part la plus élevée (36 %), suivie de l'Amérique latine et les Caraïbes (19 %). L'année de base ou de référence est 2019 pour ces estimations et pour toutes les données de la présente note d'information statistique (**encadré 1**).

Bien que le nombre de travailleuse·eur·s domestiques varie largement d'une région à l'autre, il représente de 1 % à 2 % de l'emploi total presque partout dans le monde (**tableau 1**). Font exception les pays développés du Moyen-Orient, où les travailleuse·eur·s domestiques en constituent 20 %, ainsi que l'Afrique australe, à 9 % de l'emploi total, et l'Amérique latine et les Caraïbes, à 5 %.

Graphique 1. Les travailleuse·eur·s domestiques par catégorie de revenu des pays et par région géographique : répartition en pourcentage et nombre de travailleuse·eur·s domestiques dans le monde



¹ Pour un une discussion plus approfondie sur le travail domestique, vous pouvez consulter « Faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques. Progrès et perspectives dix ans après l'adoption de la convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 » https://www.ilo.org/global/topics/domestic-workers/publications/WCMS_802555/lang--fr/index.htm

Tableau 1. Travailleuse·eur·s domestiques (nombre et pourcentage par rapport à l'emploi total) par catégorie de revenu des pays, par région géographique et par sexe : chiffres exprimés en milliers et, entre parenthèses, en pourcentage de l'emploi total

	Total		Femmes		Hommes	
	Nombre (milliers)	Pourcentage	Nombre (milliers)	Pourcentage	Nombre (milliers)	Pourcentage
Pays développés	13 430	(2,2)	8 614	(3,3)	4 816	(1,4)
Développés (sauf du Moyen-Orient) ⁽¹⁾	7 754	(1,4)	6 596	(2,5)	1 158	(0,4)
Europe	2 490	(1,0)	2 211	(2,0)	279	(0,2)
Asie-Pacifique	1 885	(1,4)	1 708	(3,0)	177	(0,2)
Afrique	24	(4,3)	20	(9,3)	4	(1,2)
Amérique	3 354	(1,7)	2 656	(3,0)	698	(0,7)
Moyen-Orient	5 676	(20,1)	2 018	(47,0)	3 658	(15,3)
En développement et émergents	62 200	(2,3)	49 042	(4,8)	13 157	(0,8)
Europe de l'Est et du Sud et l'Asie centrale	832	(0,5)	597	(0,8)	234	(0,2)
Asie-Pacifique	36 858	(2,1)	28 554	(4,5)	8 304	(0,7)
Asie du Sud	9 376	(1,4)	5 342	(3,6)	4 034	(0,8)
Asie de l'Est et du Sud-Est	27 482	(2,5)	23 212	(4,8)	4 270	(0,7)
<i>Asie de l'Est et du Sud-Est (à l'exclusion de la Chine)</i>	5 043	(1,5)	4 052	(2,8)	991	(0,5)
Afrique subsaharienne	8 702	(2,2)	6 099	(3,3)	2 603	(1,2)
Afrique australe	1 709	(8,8)	1 281	(14,9)	428	(4,0)
Reste de l'Afrique subsaharienne	6 993	(1,9)	4 818	(2,8)	2 174	(1,1)
Amérique latine et Caraïbes	14 364	(5,2)	13 108	(11,6)	1 256	(0,8)
Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	1 443	(1,6)	684	(4,1)	760	(1,0)
Total	75 630	(2,3)	57 656	(4,5)	17 973	(0,9)

⁽¹⁾ Compte tenu des différences entre les pays du Moyen-Orient et les autres pays développés disposant de données, une moyenne excluant le Moyen-Orient est indiquée pour les pays développés.

À l'échelle mondiale, le travail domestique compte pour 4 % de l'emploi des femmes et 1 % de celui des hommes. Dans les pays développés du Moyen-Orient,

près de la moitié (47 %) des femmes en activité se consacrent au travail domestique, contre 15 % des hommes employés dans ces pays.

Encadré 1. Le calcul du nombre de travailleuse·eurs domestiques dans le monde

La présente note d'information statistique comporte des données sur 155 pays et territoires, dont 145 pays provenant de la base de données ILOSTAT disposant des informations nécessaires pour appliquer l'approche commune d'identification des travailleuse·eurs domestiques. Pour les 10 pays restants, pour lesquels manquaient les données de l'enquête sur la force de travail, des données provenant de sources secondaires ont été utilisées. Sauf indication contraire, tous les tableaux et graphiques concernent les 155 pays. L'année 2019 étant celle de référence pour les estimations actuelles, les données d'entrée vont de 2009 à 2019 et 67 % des pays font référence à 2018 ou à 2019. Lors du calcul des estimations, la proportion de travailleuse·eurs domestiques dans l'emploi total, telle qu'estimée pour l'année disponible la plus récente, est appliquée au nombre absolu de personnes ayant un emploi en 2019. Les données de référence sur l'emploi utilisées pour 2019 proviennent des estimations et projections modélisées du BIT. L'annexe I contient les pays, classés par région géographique et par catégorie de leurs revenus. Les enquêtes spécifiques à chaque pays figurent à l'annexe II. L'ensemble des données concerne des personnes âgées d'au moins 15 ans.

Dans les enquêtes nationales sur les forces de travail, l'OIT identifie les travailleuse·eurs domestiques en suivant la définition statistique contenue dans la *Résolution concernant les statistiques sur les relations de travail*, celle-ci adoptée lors de la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail

(CIST). Les travailleuse·eurs domestiques sont défini·e·s comme « des travailleurs, hommes ou femmes, rémunérés par un salaire ou dont la rémunération dépend d'un profit et peut prendre la forme d'un paiement en nature, qui effectuent un travail au sein ou pour le compte d'un ou plusieurs ménages auxquels [ces travailleuse·eur·s] fournissent des services principalement destinés à la consommation de ces ménages. Le travail peut être effectué dans les locaux du ménage ou ailleurs. » (OIT 2018b, § 104). Compte tenu des définitions statistiques du travail domestique et des travailleuse·eurs domestiques, la CIST a établi les catégories de travailleuse·eurs domestiques en activité, expliquées ci-dessous :

(a) les **salarié·e·s domestiques**, c'est-à-dire les travailleuse·eurs directement engagé·e·s comme salarié·e·s par des ménages pour fournir à ceux-ci des services principalement destinés à leur consommation, quelle que soit la nature des services fournis, y compris :

- (i) les salarié·e·s domestiques logé·e·s [chez les employeuse·eur·s] ;
- (ii) les salarié·e·s domestiques non-logé·e·s [chez les employeuse·eur·s] ;

(b) les **travailleuse·eurs domestiques employé·e·s par des fournisseurs de services**, c'est-à-dire les salarié·e·s engagé·e·s par des unités économiques telles que des agences fournissant des services domestiques ; et

(c) les **prestataires de services domestiques dont la rémunération dépend d'un profit**, c'est-à-dire les

travailleuse·eurs qui, en tant qu'indépendant·e·s ou non-salarié·e·s dépendant·e·s, fournissent des services domestiques aux ménages privés.

Afin d'estimer le nombre total de travailleuse·eurs domestiques, un ensemble d'approches a été utilisé en plusieurs étapes en fonction des éléments suivants :

1. la classification par industrie ;
2. le statut dans l'emploi ;
3. la parenté avec la tête du ménage, ce qui permet d'identifier les travailleuse·eurs domestiques logé·e·s ; et
4. le métier ou les tâches, en combinaison avec des renseignements concernant le lieu de travail.

Chaque étape recueille des données sur les travailleuse·eurs domestiques qui ont échappé aux étapes précédentes.

Les trois premières approches (1 à 3) identifient les travailleuse·eurs domestiques directement employé·e·s par les ménages, alors que les travailleuse·eurs domestiques supplémentaires, identifié·e·s par l'approche basée sur les tâches (4), sont considéré·e·s comme travailleuse·eurs domestiques employé·e·s par ou via un fournisseur de services. Pour obtenir une estimation sommaire du nombre de travailleuse·eurs domestiques employé·e·s par des entités autres que les ménages, le nombre de travailleuse·eurs domestiques directement employé·e·s par ceux-ci (approches 1, 2 et 3) est donc déduit du nombre total de travailleuse·eurs domestiques.

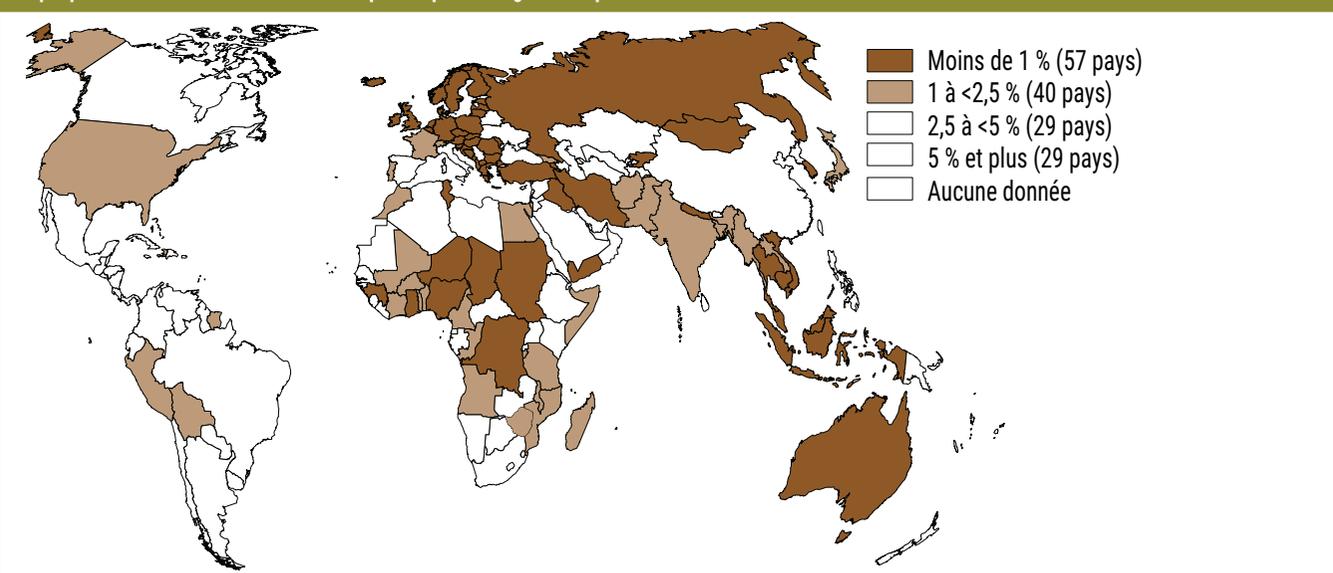
Photos de la couverture (dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant par l'angle supérieur gauche) :

1. Un·e travailleuse·eur domestique à Johannesburg, en Afrique du Sud. Crédit photo : Jonathan Torgovnik / Getty Images Reportage.
2. Un·e travailleuse·eur domestique à Katmandou, au Népal. Crédit photo : Ray Suk Maya.
3. Un·e travailleuse·eur domestique à Lima, au Pérou. Crédit photo : Juan Arredondo / Getty Images Reportage.
4. Un·e travailleuse·eur domestique à Brisa del Este, Saint-Domingue. Crédit photo : Wendy Gonzalez.

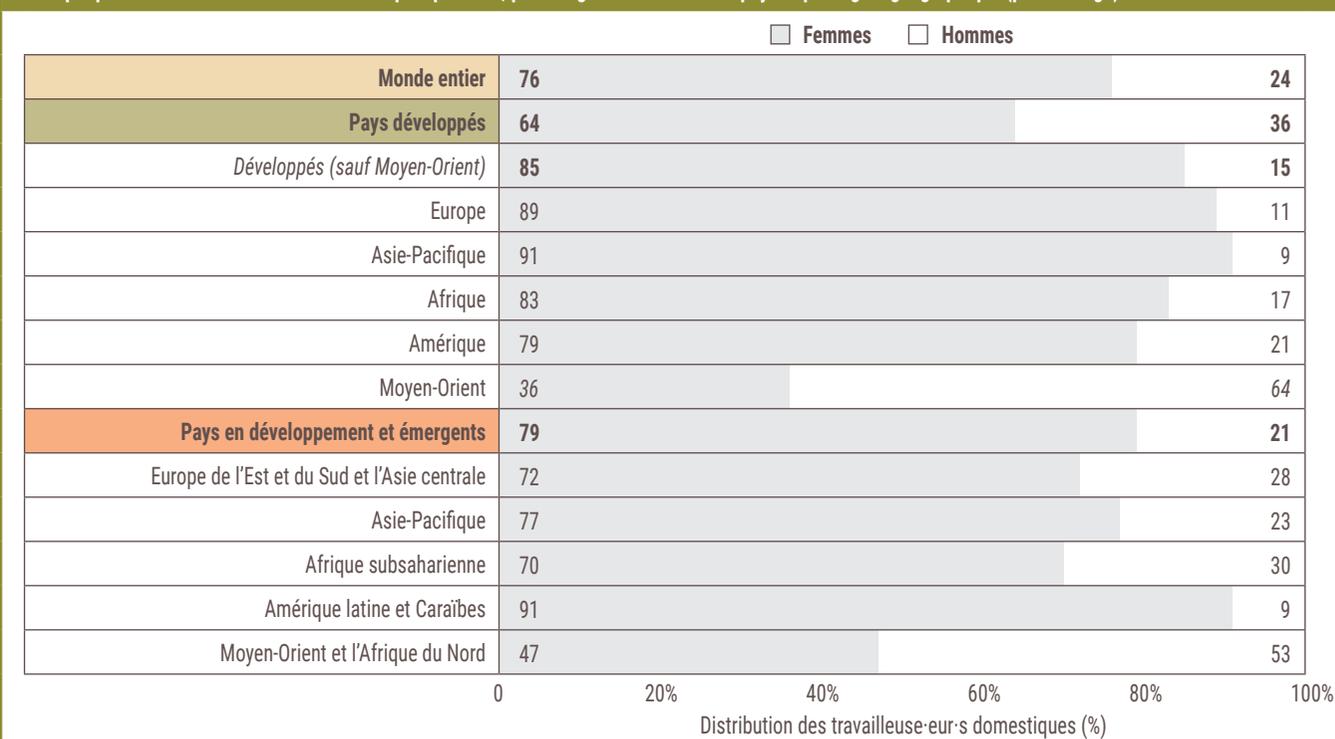
Dans 97 des 155 pays ayant ces données, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, le travail domestique représente moins de 2,5 % de l'emploi total, alors qu'il se situe entre 2,5 et moins de 5 % de l'emploi total dans 29 autres pays et 5 % ou plus dans les 29 restants.

Dans le monde, les femmes constituent 76 % des travailleuse-eur-s domestiques (**graphique 3**), une proportion qui s'élève à 85 % dans les pays développés, à l'exclusion de ceux du Moyen-Orient, et à 79 % dans les pays en développement et émergents. Les femmes constituent une proportion plus forte que celle des hommes dans toutes les régions, sauf au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Dans les pays développés du Moyen-Orient, elles comptent pour seulement 36 % des travailleuse-eur-s domestiques et pour 47 % dans les pays en développement et émergents de l'Amérique latine.

Graphique 2. Les travailleuse-eur-s domestiques en pourcentage de l'emploi total



Graphique 3. Les travailleuse-eur-s domestiques par sexe, par catégorie de revenu des pays et par région géographique (pourcentage)



Emploi informel

Parmi les travailleuse·eur·s domestiques, environ 80 % travaillent dans l'informel, une situation dans laquelle sont employées 79 % des travailleuses domestiques, tout comme 87 % de travailleurs domestiques.

Environ 80 % des travailleuse·eur·s domestiques sont employé·e·s dans le secteur informel², une situation qui est plus fréquente chez les hommes que chez les femmes : 87 % des travailleurs domestiques contre 79 % des travailleuses domestiques (tableau 2). Des tableaux supplémentaires révèlent que l'emploi informel est deux fois plus présent parmi les travailleuse·eur·s domestiques que parmi les salarié·e·s non-domestiques (40 %). La part de travailleuse·eur·s domestiques dans l'informalité est supérieure dans les pays en développement et émergents à celle des pays développés : 85 % dans les premiers contre 62 % dans les seconds. Mais, lorsque les pays développés du Moyen-Orient sont mis de côté, la moyenne dans les pays développés n'atteint que 34 %. De plus, les taux d'informalité varient beaucoup d'une région géographique à l'autre dans les pays développés, oscillant entre 7 % dans ceux de l'Asie-Pacifique et 99 % au Moyen-Orient. Dans les pays en développement et émergents, les taux d'informalité parmi les travailleuse·eur·s domestiques s'élèvent à plus de 96 % en Asie du Sud et à 74 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Dans tous les groupes de pays, qu'ils soient développés, en développement ou émergents, la part des

Tableau 2. Pourcentages de travailleuse·eur·s domestiques dans le secteur informel, par catégorie de revenu des pays, par région géographique et par sexe

	Total	Femmes	Hommes
Pays développés	62	51	81
Développés (sauf du Moyen-Orient)	34	36	25
Europe	63	64	56
Asie-Pacifique	7	8	2
Afrique	81	82	76
Amérique	29	31	19
Moyen-Orient	99	99	99
En développement et émergents	85	85	89
Europe de l'Est et du Sud et l'Asie centrale	74	69	88
Asie-Pacifique	88	88	89
Asie du Sud	96	99	93
Asie de l'Est et du Sud-Est	85	85	86
<i>Asie de l'Est et du Sud-Est (à l'exclusion de la Chine)</i>	86	86	87
Afrique subsaharienne	93	92	94
Afrique australe	82	80	89
Reste de l'Afrique subsaharienne	95	95	95
Amérique latine et Caraïbes	74	74	68
Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	95	94	97
Monde entier	81	79	87

travailleuse·eur·s domestiques dans l'informalité est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. L'écart le plus important est à trouver dans les pays développés (51 % des travailleuses domestiques pour 81 % de travailleurs domestiques), tandis que, dans les pays en développement et émergents, 85 % des travailleuses

domestiques et 89 % des travailleurs domestiques s'y consacrent de manière informelle. Cette différence découle principalement du fait que la plupart des hommes dans le travail domestique habitent les deux régions où l'informalité dans l'emploi domestique est la plus dominante : le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et [les

² La plupart des travailleuse·eur·s domestiques sont salarié·e·s (*employees*) [c'est-à-dire quelqu'un se trouvant dans une relation du travail avec un·e employeuse·eur bien précis·e]. Les salarié·e·s sont considéré·e·s dans l'informalité lorsqu'ils ne bénéficient pas de congés annuels payés ou d'arrêts-maladie payés, ou quand leurs employeuse·eur·s ne les ont pas affilié·e·s à la sécurité sociale. Les travailleuse·eur·s domestiques statistiquement classé·e·s comme indépendant·e·s travaillent dans l'informalité si leur activité (l'unité économique) est une entreprise privée non-constituée en société, ne dispose d'aucun système pour une tenue comptable de livres selon les normes, ou n'est pas déclarée auprès des autorités nationales compétentes.

pays en développement et émergents de] l'Asie-Pacifique. Par conséquent, si les pays du Moyen-Orient sont exclus du calcul de la moyenne des pays développés, un pourcentage plus important de femmes que d'hommes sont actives en travail domestique dans le secteur informel (36 % chez elles contre 25 % chez eux). Dans deux régions appartenant au groupe des pays en développement et émergents, les travailleurs domestiques sont plus susceptibles que les travailleuses domestiques d'être employés de manière informelle. Le taux d'informalité atteint 88 % chez les hommes et 69 % chez les femmes en Europe de l'Est et du Sud et en Asie centrale ; il est de 89 % et 80 %, respectivement, en Afrique australe. Mais il y a deux régions où les travailleuses domestiques présentent des taux d'informalité plus importants que ceux des travailleurs domestiques: en Asie du Sud (99 % parmi elles et, en comparaison, 93 % parmi eux) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (74 % et 68 %, respectivement). Dans les autres régions, il y a peu d'écart entre les taux d'informalité des femmes et des hommes employé·e·s dans le travail domestique.

Catégories professionnelles distinctives

Dans le travail domestique, l'immense majorité des femmes (environ 80 %) sont engagées comme agentes de nettoyage ou comme aidantes, tandis que les hommes exécutent des tâches plus diverses.

Dans les 32 pays disposant de données (**tableau 3**), l'immense majorité des travailleuses domestiques (environ 80 %) sont engagées comme agentes de nettoyage ou comme aides, tandis que les hommes dans le travail domestique exécutent des tâches plus diverses : environ un tiers d'entre eux se déclarent dans la sécurité,

le jardinage ou l'entretien des bâtiments, une catégorie très large ; à peu près un quart, dans le nettoyage et l'aide ; et enfin presque un quart, dans la conduite de véhicules.

Dans la plupart des pays, plus de 80 % des travailleuses domestiques se consacrent au nettoyage et à l'aide, mais il y a quelques exceptions – concernant deux catégories de pays – où ces tâches ne se démarquent autant parmi les travailleuses domestiques. Dans certains pays (comme le Brésil, l'Équateur, la Jamaïque, la Serbie et les États-Unis), des pourcentages relativement élevés de travailleuses domestiques sont engagées pour apporter des soins directs, allant de 14 % en Équateur à 43 % en Serbie.

Les travailleuse·eur·s domestiques sont beaucoup moins engagés pour fournir des soins directs. Les États-Unis y font exception : 20 % des femmes et 16 % des hommes dans le travail domestique dispensent des soins à la personne.

Heures de travail

Les travailleuse·eur·s domestiques sont généralement surreprésenté·e·s parmi les personnes travaillant un nombre d'heures supérieur ou inférieur à ce qui est considéré comme une semaine normale ou classique de travail (de 35 à 48 heures).

Les travailleuse·eur·s domestiques sont généralement surreprésenté·e·s parmi les personnes travaillant un nombre d'heures supérieur ou inférieur à ce qui est considéré comme la norme hebdomadaire de travail (de 35 à 48 heures). À l'échelle mondiale, chez les femmes, 39 % des travailleuses domestiques ont une

semaine classique en termes d'heures travaillées, en comparaison à 58 % des salariées non-domestiques; chez les hommes, c'est 31 % des travailleurs domestiques contre 52 % des salariés non-domestiques. On constate la même tendance dans tous les pays quel que soit leur niveau moyen de revenu.

Les travailleuse·eur·s domestiques sont plus susceptibles que les salarié·e·s non-domestiques de travailler plus d'heures dans chaque catégorie de revenu des pays, mais surtout dans les pays en développement et émergents. Parmi les émergents, par exemple, chez les femmes, la durée hebdomadaire du travail dépasse les 48 heures pour 35 % des travailleuses domestiques et pour seulement 30 % des salariées non-domestiques ; chez les hommes, c'est le cas pour 57 % des travailleurs domestiques, contre 44 % des salariés non-domestiques. Dans une section ci-dessous, les longues semaines de travail chez les travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s et les non-logé·e·s seront analysées.

Parmi les travailleuse·eur·s dont la semaine de travail est inférieure à 35 heures, les travailleuse·eur·s domestiques, les femmes en particulier, sont également surreprésenté·e·s. Chez les femmes des pays développés, 48 % des travailleuses domestiques et 34 % des salariées non-domestiques travaillent moins de 35 heures hebdomadaires; chez les hommes dans ces pays, c'est le cas pour 25 % des travailleurs domestiques comparé à 17 % des salariés non-domestiques. Des tableaux supplémentaires révèlent deux aspects dans les pays en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale : la durée hebdomadaire de travail est plus courte pour les travailleuse·eur·s domestiques que pour les salarié·e·s non-domestiques, cette disparité étant encore plus large si les pays du Moyen-Orient sont

Tableau 3. Répartition des travailleuse·eur·s domestiques par tâche effectuée, par catégorie de revenu des pays, par région géographique et par sexe : pourcentage de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles ⁽¹⁾

	Nettoyage / aide		Soins directs ⁽²⁾		Conduite de véhicules		Préparation des repas		Sécurité, jardinage, entretien des bâtiments	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moyenne simple (32 pays) ⁽³⁾	81	26	7	2	<1	23	3	3	4	31
Pays développés										
Arabie saoudite	88	21	<1	<1	9	76	1	2	1	2
Brunéi Darussalam	100	25	<1	<1	<1	62	<1	<1	<1	<1
Émirats arabes unis	94	27	3	<1	0	47	1	12	1	9
États-Unis	78	76	21	16	<1	<1	<1	<1	<1	2
En développement et émergents										
<i>Europe de l'Est du Sud et l'Asie centrale (émergents)</i>										
Serbie	53	29	43	4	0	5	1	4	2	21
<i>Asie-Pacifique</i>										
Bangladesh	84	7	1	<1	1	55	5	8	4	23
Cambodge	41	6	3	1	1	36	12	12	16	15
Inde	85	28	5	2	0	23	1	1	1	6
Laos	94	4	<1	<1	1	78	5	2	1	16
Mongolie	45	10	21	<1	0	9	11	<1	<1	8
Myanmar	30	4	<1	<1	0	6	2	<1	46	67
Pakistan	87	24	4	1	0	16	1	11	<1	41
Philippines	93	98	7	2	0	0	1	1	<1	<1
Sri Lanka	64	7	8	<1	<1	7	1	<1	16	31
Thaïlande	76	24	10	1	<1	52	8	7	2	15
Timor oriental	76	6	<1	1	0	85	16	1	<1	5
Vietnam	90	70	7	4	0	3	<1	<1	<1	3
<i>Afrique subsaharienne</i>										
Afrique du Sud	97	18	2	<1	0	<1	<1	<1	1	81
Lesotho	96	11	<1	<1	0	3	1	<1	1	80

Tableau 3. Répartition des travailleuse·eur·s domestiques par tâche effectuée, par catégorie de revenu des pays, par région géographique et par sexe : pourcentage de la dernière année pour laquelle des données sont disponibles ⁽¹⁾

	Nettoyage / aide		Soins directs ⁽²⁾		Conduite de véhicules		Préparation des repas		Sécurité, jardinage, entretien des bâtiments	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ouganda	82	12	1	3	0	7	<1	<1	7	52
Rwanda	89	69	<1	<1	0	3	6	7	3	19
Tanzanie, République-Unie de	82	33	8	3	<1	2	<1	<1	3	40
Togo	91	<1	<1	<1	0	19	<1	5	6	67
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>										
Brésil	77	60	20	6	<1	8	2	1	<1	24
Équateur	84	28	14	4	0	20	2	1	<1	45
Honduras	90	31	8	0	0	5	<1	<1	1	49
Jamaïque	76	5	22	2	0	0	<1	1	1	85
Pérou	97	65	3	<1	0	11	<1	<1	<1	22
République dominicaine	76	6	15	2	0	29	9	13	<1	31
Salvador	90	10	6	<1	<1	26	1	<1	1	15
<i>Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</i>										
Jordanie	99	7	<1	<1	0	<1	<1	<1	<1	90
Liban	95	14	1	1	<1	53	1	2	<1	13

⁽¹⁾ Pour certains pays, la somme des pourcentages ne donne pas 100 % à cause des non-réponses.

⁽²⁾ Les soins directs désignent toute activité assurant, en présentiel, des soins à la personne : garde d'enfants, soins aux personnes âgées ou aux autres membres de la famille.

⁽³⁾ Étant donné que seulement quatre pays développés, mais beaucoup plus de pays en développement et émergents disposaient de données à ce sujet, la moyenne des 32 pays est presque la même que celle des pays en développement et émergents.

exclus du calcul de la moyenne des pays développés. Les pays en développement font exception à cette tendance. Chez les hommes, 26 % des travailleurs domestiques et, par comparaison, 30 % des salariés non-domestiques travaillent moins de 35 heures hebdomadaire. Chez les femmes dans ces pays, une semaine de travail inférieure à 35 heures est en moyenne aussi fréquente parmi les travailleuses domestiques (42 %) que parmi les salariées non-domestiques (41 %).

Revenu

À l'échelle mondiale, les salaires des travailleuse·eur·s domestiques ne représentent qu'environ 56 % de ceux des salarié·e·s non-domestiques, une proportion qui chute à moins d'un tiers dans les pays en développement.

Dans le monde, les salaires des travailleuse·eur·s domestiques ne représentent qu'environ 56 % de ceux des salarié·e·s non-domestiques (**tableau 5**). Dans les pays développés, il se peut que ce pourcentage (de 53 %) soit lié à une semaine de travail plus courte chez les travailleuse·eur·s domestiques, étant donné qu'environ la moitié travaille moins de 35 heures par semaine (**tableau 4**). Dans les pays en développement, en revanche, les travailleuse·eur·s domestiques ont les salaires les plus faibles par rapport aux

Tableau 4. Travailleuse-eur-s domestiques et salarié-e-s non-domestiques par nombre d'heures hebdomadaires de travail, par catégorie de revenu des pays et par sexe : répartition en pourcentage

		Femmes					Hommes				
		<20h	20-34h	35-48h	49-60h	>60h	<20h	20-34h	35-48h	49-60h	>60h
Développés	Travailleuse-eur-s domestiques	24	24	39	7	6	8	17	54	13	9
	Salarié-e-s non-domestiques	11	23	58	6	1	5	12	65	15	3
Émergents	Travailleuse-eur-s domestiques	11	14	40	24	11	5	8	29	33	24
	Salarié-e-s non-domestiques	3	9	58	24	6	2	6	48	31	13
En développement	Travailleuse-eur-s domestiques	28	14	19	15	24	14	12	26	21	27
	Salarié-e-s non-domestiques	20	21	38	13	9	15	15	38	17	16
Monde entier	Travailleuse-eur-s domestiques	13	15	39	21	11	7	10	31	30	23
	Salarié-e-s non-domestiques	6	14	58	18	5	3	8	52	27	11

Tableau 5. Salaires moyens des travailleuse-eur-s domestiques par mois, exprimés en pourcentage des salaires mensuels moyens de la totalité des salarié-e-s non-domestiques, par catégorie de revenu des pays et par sexe ⁽¹⁾

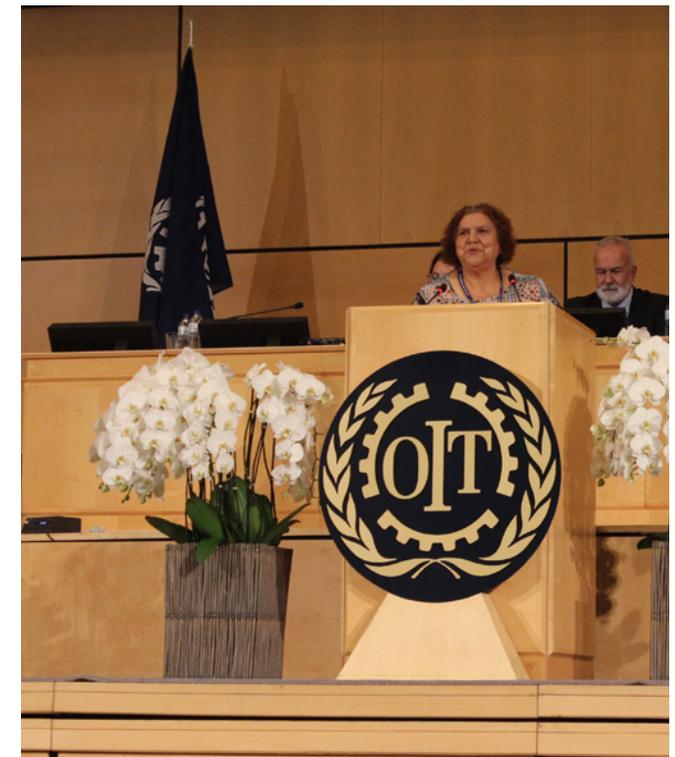
	Travailleuse-eur-s domestiques - Total	Travailleuses domestiques	Travailleurs domestiques
Développés	53	49	67
Émergents	58	53	69
En développement	32	27	43
Monde entier	56	51	67

⁽¹⁾ Données sur 104 pays.

salarié-e-s non-domestiques, effectuant pourtant de plus longues heures de travail en moyenne.

Des écarts importants existent également entre les femmes et les hommes. Elles s'en sortent moins bien qu'eux : les travailleuses domestiques gagnent 51 % de ce que perçoivent en moyenne toutes les salariées non-domestiques, alors que les salaires des travailleurs domestiques équivalent en moyenne à 67 % de ceux des salariés non-domestiques.

Dans les pays en développement, l'écart augmente encore plus : les salaires de travailleuses domestiques ne comptent que pour 27 % de ceux des femmes salariées non-domestiques. Les travailleurs domestiques s'en sortent légèrement mieux dans ces pays, gagnant l'équivalent à 43 % de ce qu'empochent les hommes salariés non-domestiques. Dans les pays émergents, les salaires relatifs des travailleuse-eur-s domestiques, toujours par rapport aux salarié-e-s non-domestiques, sont quelque peu supérieurs : 53 % chez les femmes et 69 % chez les hommes. Dans les pays développés, le rapport est de 49 % chez les femmes et de 67 % chez les hommes.



Myrtle Witbooi, présidente de la Fédération internationale des travailleuse-eur-s domestiques (FITD). Crédit photo : Kendra Hughes.

Modalités de logement et heures de travail

Les travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s ont deux fois plus de probabilité que les non-logé·e·s de travailler plus de 48 heures par semaine.

Dans le sous-groupe de pays disposant de données sur les modalités de logement, les travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s ont deux fois plus de probabilité, que les travailleuse·eur·s domestiques non-logé·e·s, de travailler plus de 48 heures par semaine : chez les femmes, 65 % des logées contre 33 % des non-logées ; chez les hommes, 56 % et 52 %, respectivement (**tableau 6**). D'ailleurs, dans 21 (des 39) pays, au moins 70 % des travailleuses domestiques logées sont assujetties à des semaines de travail supérieures à 48 heures, tandis que cela n'arrive qu'aux travailleuses domestiques non-logées de seulement deux pays; chez les hommes, au moins 70 % des travailleurs domestiques logés connaissent des semaines de travail supérieures à 48 heures dans 12 des 35 pays disposant de données, une réalité que les travailleurs domestiques non-logés ne vivent que dans 8 des 39 pays.

Dans le prolongement de cette question, on peut se demander si la modalité de logement a un impact différent sur la longue durée hebdomadaire de travail, selon le sexe. Parmi les travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s, une plus grande proportion de femmes que d'hommes travaille des longues semaines de travail dans 19 des 32 pays où l'on dispose de données pour les deux sexes. Parmi les travailleuse·eur·s domestiques non-logé·e·s, une plus grande proportion d'hommes que de femmes connaît des longues semaines de travail dans 32 pays (sur les 39).

Tableau 6. Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s et non-logé·e·s travaillant plus de 48 heures hebdomadaires, par sexe, dans certains pays ⁽¹⁾

	Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques logé·e·s		Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques avec plus de 48h travaillées par semaine			
			Femmes		Hommes	
	Femmes	Hommes	Logées	Non-logées	Logées	Non-logées
Moyenne simple (39 pays)	29	23	65	33	56	52
<i>Europe de l'Est et du Sud et l'Asie centrale (émergents)</i>						
Turquie	6	4	71	20	0	41
<i>Asie-Pacifique</i>						
Bangladesh	11	3	81	31	76	77
Cambodge	9	2	79	51	0	42
Inde	5	14	99	35	90	83
Indonésie	34	21	89	29	81	41
Népal	10	10	36	21	63	58
Pakistan	2	27	100	12	92	70
Philippines	27	15	81	42	77	38
<i>Afrique subsaharienne</i>						
Burkina Faso	39	11	68	45	93	68
Burundi	76	78	81	76	78	71
Cabo Verde	7	0	18	24	s. o ⁽²⁾	76
Cameroun	9	19	79	47	61	60
Congo (RDC)	10	14	48	34	51	49
Côte d'Ivoire	60	16	65	45	0	49
Eswatini (auparavant Swaziland)	11	14	35	38	40	62
Éthiopie	21	51	65	9	39	30
Gambie	39	36	77	30	100	49
Mali	68	37	72	20	46	71
Mauritanie	9	33	60	55	67	32
Namibie	22	25	58	25	31	33
Ouganda	66	80	75	49	49	63

Tableau 6 (Suite). Pourcentage de travailleuse-eur-s domestiques logé-e-s et non-logé-e-s travaillant plus de 48 heures hebdomadaires, par sexe, dans certains pays ⁽¹⁾

	Pourcentage de travailleuse-eur-s domestiques logé-e-s		Pourcentage de travailleuse-eur-s domestiques avec plus de 48h travaillées par semaine			
			Femmes		Hommes	
	Femmes	Hommes	Logées	Non-logées	Logées	Non-logées
Rwanda	85	75	79	22	67	48
Sénégal	17	11	91	54	100	65
Tanzanie, République-Unie de	73	86	81	76	65	80
Tchad	9	37	68	29	44	61
Togo	56	13	73	34	61	60
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>						
Bolivie (État plurinational de)	8	2	53	16	0	20
Chili	13	3	14	6	47	11
Colombie	12	29	53	21	48	34
Haïti	34	40	74	35	52	67
Honduras	21	0	75	42	s. o. ⁽²⁾	68
Jamaïque	13	2	64	15	39	12
Panama	16	11	15	7	15	7
Paraguay	8	2	36	20	72	40
Pérou	8	4	58	29	76	36
<i>Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</i>						
Émirats arabes unis	97	83	89	44	77	41
Jordanie	91	0	88	63	s. o. ⁽²⁾	89
Tunisie	7	0	100	13	s. o. ⁽²⁾	58
Yémen	25	5	0	18	67	70

⁽¹⁾ Cela ne comprend que les pays dont plus de 5 % des travailleuse-eur-s domestiques sont logé-e-s.

⁽²⁾ Données non assurées, car aucun homme dans le pays n'a été signalé comme travailleur domestique logé.



Un-e travailleuse-eur domestique au Chili. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de la FITD.

Embauches par les ménages directement ou par ou via des fournisseurs de services

Dans le monde, environ 27 % des travailleuse·eur·s domestiques ont été embauché·e·s par ou via un fournisseur de services.

Il se peut que les travailleuse·eur·s domestiques soient employé·e·s directement par les ménages ou indirectement par ou via un fournisseur de services, agences et plateformes comprises (**tableau 7**), mais la plupart sont engagé·e·s directement par un ménage. Dans le sous-groupe de pays disposant de données, seulement aux alentours de 27 % des travailleuse·eur·s domestiques ont été recruté·e·s indirectement par ou via un fournisseur de services. Les données disponibles pour sept pays développés mettent en lumière des différences considérables d'un pays à l'autre. Les données de la Commission européenne, qui ont servi à compléter ces informations, ont constaté que 70 % des travailleuse·eur·s domestiques en Europe sont employé·e·s par des organisations publiques ou privées, tandis qu'uniquement 30 % sont directement embauché·e·s par les ménages³.

Dans 12 des 61 pays disposant de données, plus de la moitié des travailleuse·eur·s domestiques ont été engagé·e·s indirectement via une agence de services. À constater la diversité des pays où les taux d'embauches indirectes parmi les travailleuse·eur·s domestiques sont élevés : allant des États-Unis (57 %) au Niger (69 %) et au Timor oriental (88 %).

³ Vous pouvez consulter le site web de la Commission européenne sur les services aux particuliers et aux ménages : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1427&langId=fr>

Tableau 7. Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s par ou via des fournisseurs de services : par sexe et l'ensemble, par catégorie de revenu des pays et par région géographique

	Pourcentage de travailleuses domestiques embauchées indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage de travailleurs domestiques embauchés indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage des travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s indirectement ⁽¹⁾
Moyenne simple (l'ensemble des 61 pays)	25	27	27
En développements et émergents (54 pays)	26	27	27
En développement et émergents			
<i>Europe de l'Est et du Sud et l'Asie centrale (émergents)</i>			
Bosnie-Herzégovine (2019)	36	0	34
Kirghizistan (2018)	71	50	66
Macédoine du Nord (2019)	79	51	77
Serbie (2019)	30	14	28
<i>Asie-Pacifique</i>			
Bangladesh (2017)	9	37	17
Cambodge (2019)	39	50	43
Iran, République islamique d'(2018)	22	67	49
Kiribati (2015)	43	69	56
Maldives (2016)	14	22	17
Mongolie (2019)	54	0	38
Myanmar (2019)	22	79	63
Népal (2017)	43	59	51
Samoa (2017)	13	8	11
Sri Lanka (2018)	16	26	23
Thaïlande (2018)	22	61	34
Timor oriental (2013)	81	92	88
Tonga (2018)	43	67	52
Viet Nam (2018)	19	32	19
<i>Afrique subsaharienne</i>			
Afrique du Sud (2019)	2	2	2
Botswana (2012)	46	22	39

Tableau 7 (Suite). Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s par ou via des fournisseurs de services : par sexe et l'ensemble, par catégorie de revenu des pays et par région géographique

	Pourcentage de travailleuses domestiques embauchées indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage de travailleurs domestiques embauchés indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage des travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s indirectement ⁽¹⁾
Burkina Faso (2018)	30	33	31
Cameroun (2014)	4	9	5
Comores (2014)	31	9	27
Côte d'Ivoire (2017)	0	7	1
Eswatini (auparavant Swaziland) (2016)	88	86	87
Éthiopie (2013)	3	5	4
Ghana (2015)	13	21	16
Guinée (2019)	21	0	20
Malawi (2013)	12	11	12
Mali (2018)	19	43	23
Namibie (2018)	13	11	12
Niger (2017)	83	33	69
Nigéria (2016)	19	19	19
Ouganda (2017)	1	2	1
Rwanda (2018)	1	2	1
Sénégal (2015)	24	24	24
Sierra Leone (2014)	14	9	12
Tanzanie, République-Unie de (2014)	5	1	4
Togo (2017)	32	79	41
Zambie (2018)	25	24	25
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>			
Argentine (2019)	5	19	6
Brésil (2019)	0	1	0
Équateur (2019)	18	49	21
Guyana (2018)	20	4	14
Honduras (2017)	7	0	6

Dans la région Asie-Pacifique, les embauches directes sont plus présentes parmi les hommes dans le travail domestique que parmi les femmes dans la même activité, mais les autres régions ne révèlent aucune tendance régulière suivant le sexe.

Niveau d'éducation

Environ la moitié des femmes et des hommes dans le travail domestique ont poursuivi des études secondaires.

À l'échelle mondiale, le plus haut niveau d'études poursuivies par à peu près la moitié des travailleuse·eur·s domestiques est l'enseignement secondaire : 52 % des femmes et 51 % des hommes ; un pourcentage qui est, parmi les employé·e·s non-domestiques, un peu plus faible chez les femmes (48 %) et un peu plus élevé chez les hommes (53 %) (**tableau 8**). Dans les pays en développement, pourtant, les travailleuse·eur·s domestiques sont beaucoup moins susceptibles d'avoir complété des études secondaires (un niveau d'études que n'ont atteint que 22 % des femmes et 29 % des hommes) ; et parmi les employé·e·s non-domestiques dans les pays en développement, ces pourcentages sont encore plus faibles (17 % pour les femmes et 27 % pour les hommes).

Dans tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu, il est beaucoup moins fréquent pour les travailleuse·eur·s domestiques d'avoir complété des études supérieures que pour les employé·e·s non-domestiques. En revanche, les travailleuse·eur·s domestiques sont plus susceptibles de n'avoir poursuivi que des études primaires, comparées aux employé·e·s non-domestiques. Une partie très importante des travailleuse·eur·s domestiques n'ont reçu aucune scolarisation. À l'échelle mondiale, les taux de non-scolarisation parmi les

Tableau 7 (Suite). Pourcentage de travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s par ou via des fournisseurs de services : par sexe et l'ensemble, par catégorie de revenu des pays et par région géographique

	Pourcentage de travailleuses domestiques embauchées indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage de travailleurs domestiques embauchés indirectement ⁽¹⁾	Pourcentage des travailleuse·eur·s domestiques embauché·e·s indirectement ⁽¹⁾
Jamaïque (2016)	2	5	3
République dominicaine (2019)	16	34	18
Salvador (2019)	2	12	3
Suriname (2016)	58	0	46
<i>Moyen-Orient et l'Afrique du Nord</i>			
Égypte (2018)	50	64	60
Irak (2012)	34	5	9
Liban (2019)	1	3	1
Tunisie (2014)	18	100 ⁽²⁾	27
Yémen (2014)	8	0	1
Développé			
Brunéi Darussalam (2019)	2	0	2
Émirats arabes unis (2018)	1	0	1
États-Unis (2019)	56	66	57
Îles Cook (2019)	25	28	26
Japon (2010)	10	18	11
Seychelles (2019)	69	36	61
Uruguay (2019)	10	39	15

⁽¹⁾ Une embauche indirecte désigne un recrutement mené par ou via un fournisseur de services.

⁽²⁾ Le nombre d'hommes dans l'échantillon de la Tunisie est extrêmement bas et n'est pas représentatif de la situation des hommes travailleurs domestiques au niveau national.

travailleuse·eur·s domestiques sont plus élevés que parmi les employé·e·s non-domestiques. Cependant, l'inverse se produit dans les pays en développement : 55 % des femmes et 40 % des hommes ayant un emploi non-domestique n'ont reçu aucune scolarisation, contre

43 % des femmes et 36 % des hommes dans le travail domestique.

Parmi les travailleuse·eur·s domestiques, les différences dans les niveaux d'études entre les catégories de revenu des pays sont beaucoup plus significatives que

les divergences entre les femmes et les hommes au sein de chaque catégorie. L'exception se produit dans les pays en développement, où les travailleuses domestiques ont bénéficié de moins de scolarisation que les travailleurs domestiques : 43 % d'entre elles n'ont aucune scolarisation, contre seulement 36 % d'entre eux. De plus, seulement 22 % des travailleuses domestiques ont complété des études secondaires, contre 29 % des travailleurs domestiques.

Âge

La moitié des travailleuses domestiques dans les pays en développement sont âgées de 15 à 24 ans, mais cette proportion est inférieure à 10 % dans les pays développés.

À l'échelle mondiale, les répartitions en pourcentage des travailleuse·eur·s domestiques et des employé·e·s non-domestiques, selon leur âge, se ressemblent (**tableau 9**). Dans les deux groupes de travailleuse·eur·s, les femmes âgées de 15 à 24 ans ne représentent que 12 % ; une tranche d'âge qui varie plus pour les hommes, 18 % des travailleurs domestiques, contre 13 % des employés non-domestiques. Les répartitions sont également similaires entre les deux groupes de travailleuse·eur·s à l'âge de 55 ans ou plus: 15 % des travailleuse·eur·s domestiques, les femmes comme les hommes, ont au moins 55 ans, contre 13 % des femmes et 16 % des hommes ayant un emploi non-domestique. Qui plus est, les tendances dans les pays développés et les émergents se rapprochent, mais les pays en développement dénotent des différences frappantes. Dans ceux-ci, une partie très importante des travailleuse·eur·s domestiques sont très jeunes : 50 % des femmes et 44 % des hommes dans le travail domestique ont entre 15 et 24

ans. Il s'agit d'une proportion beaucoup plus importante que pour les employé-e-s non-domestiques de ces pays (25 % chez elles et 22 % chez eux). Elle est également beaucoup plus élevée que celle des travailleuse-eur-s domestiques dans les pays émergents ou développés. Dans les premiers, seulement 10 % des travailleuses

domestiques et 15 % des travailleurs domestiques se trouvent dans cette catégorie d'âge (15-24), alors que, parmi les employé-e-s non-domestiques des pays émergents, les parts n'atteignent que 12 % chez les femmes et 13 % chez les hommes. Dans les pays développés, les jeunes travailleuse-eur-s domestiques sont encore

moins représenté-e-s. En revanche, dans ces derniers pays, 55 % des travailleuses domestiques et 45 % des employé-e-s non-domestiques (les femmes comme les hommes) ont au moins 45 ans.

Tableau 8. Travailleuse-eur-s domestiques et employé-e-s non-domestiques, selon le plus haut niveau d'éducation atteint, la catégorie de revenu des pays et le sexe : répartition en pourcentage

		Travailleuse-eur-s domestiques						Employé-e-s non-domestiques ⁽¹⁾					
		Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autre	Total	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Autre	Total
Développés	Femmes	7	22	55	16	0	100	1	3	48	49	0	100
	Hommes	11	21	41	27	0	100	1	6	54	39	0	100
Émergents	Femmes	21	21	54	3	0	100	18	14	52	16	0	100
	Hommes	21	18	56	4	0	100	17	16	55	13	0	100
En développement	Femmes	43	32	22	1	2	100	55	21	17	4	2	100
	Hommes	36	31	29	4	1	100	40	25	27	6	2	100
Monde entier	Femmes	21	22	52	4	0	100	18	12	48	20	0	100
	Hommes	22	20	51	6	0	100	16	15	53	16	0	100

⁽¹⁾ Cela comprend toute personne en activité et non seulement les salarié-e-s (employees) [c'est-à-dire quelqu'un se trouvant dans une relation de travail avec un-e employeuse-eur bien précis-e].

Tableau 9. Travailleuse-eur-s domestiques et employé-e-s non-domestiques par âge, par sexe et par catégorie de revenu des pays : répartition en pourcentage

		Travailleuse-eur-s domestiques								Employé-e-s non-domestiques ⁽¹⁾							
		15-24	25-29	30-34	35-44	45-54	55-64	65+	Total	15-24	25-29	30-34	35-44	45-54	55-64	65+	Total
Développés	Femmes	7	7	10	21	27	21	7	100	10	11	11	23	23	17	5	100
	Hommes	9	12	12	24	22	15	6	100	9	10	11	24	22	17	6	100
Émergents	Femmes	10	8	10	28	29	11	3	100	12	13	13	29	22	9	3	100
	Hommes	15	13	11	23	22	12	4	100	13	13	12	25	22	12	4	100
En développement	Femmes	50	13	9	14	7	3	2	100	25	16	13	22	14	7	4	100
	Hommes	44	15	11	13	11	5	2	100	22	14	13	22	15	9	5	100
Monde entier	Femmes	12	9	10	27	28	12	3	100	12	13	13	27	21	10	3	100
	Hommes	18	13	11	22	20	11	4	100	13	13	12	25	21	12	4	100

⁽¹⁾ Cela comprend toute personne en activité et non seulement les salarié-e-s (employees) [c'est-à-dire quelqu'un se trouvant dans une relation du travail avec un-e employeuse-eur bien précis-e].

Annexe I Classification des pays et territoires par région

Pays développés

Europe

Allemagne
Autriche
Belgique
Chypre
Croatie (Hrvatska)
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Grèce
Hongrie
Irlande
Israël
Italie
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
Roumanie
Royaume-Uni
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tchéquie

Asie-Pacifique

Australie
Brunéi Darussalam
Corée, République de
Hong Kong, Chine
Îles Cook
Japon

Afrique subsaharienne

Maurice
Seychelles

Amérique

Canada
Chili
États-Unis
Panama
Trinité-et-Tobago
Uruguay

Moyen-Orient

Arabie Saoudite
Bahreïn
Émirats arabes unis
Koweït
Qatar

Pays émergents

Europe de l'Est et du Sud et l'Asie centrale

Albanie
Arménie
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Fédération de Russie
Géorgie
Kirghizistan
Kosovo
Macédoine du Nord
Moldova, République de
Monténégro
Serbie
Turquie

Asie-Pacifique

Asie du Sud
Bangladesh
Inde
Iran, République islamique d'

Maldives
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Asie de l'Est et du Sud-Est

Cambodge
Chine
Fidji
Indonésie
Kiribati
Laos
Malaisie
Micronésie
Mongolie
Myanmar
Philippines
Samoa
Thaïlande
Timor oriental
Tonga
Tuvalu
Vietnam

Afrique subsaharienne

Afrique australe
Afrique du Sud
Botswana
Eswatini (auparavant Swaziland)
Lesotho
Namibie

Reste de l'Afrique subsaharienne

Angola
Bénin
Cabo Verde
Cameroun
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti

Ghana
Mauritanie
Nigéria
Sénégal
Tanzanie, République-Unie de
Zambie
Zimbabwe

Amérique latine et Caraïbes

Argentine
Bolivie (État plurinational de)
Brésil
Colombie
Costa Rica
Équateur
Guatemala
Guyana
Honduras
Jamaïque
Mexique
Nicaragua
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Sainte-Lucie
Salvador
Suriname
Venezuela, République bolivarienne de

Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Égypte
Irak
Jordanie
Liban
Maroc
Territoire palestinien occupé
Tunisie

Pays en développement

Asie centrale
Tadjikistan

Asie-Pacifique
Asie du Sud
Afghanistan

Afrique subsaharienne
Reste de l'Afrique subsaharienne

Burkina Faso
Burundi
Congo (RDC)
Éthiopie
Gambie
Guinée
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Mozambique
Niger
Ouganda
Rwanda
Sierra Leone
Somalie
Tchad
Togo

Amérique latine et Caraïbes
Haïti

Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
Soudan
Yémen

Annexe II Sources nationales

Enquêtes au domicile (145 pays/territoires)

Afghanistan	Enquête sur les conditions de vie, 2017	Djibouti	Quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages pour les indicateurs sociaux, 2017
Afrique du Sud	Enquête trimestrielle sur la population active, 2019	Égypte	Enquête sur la force de travail, 2018
Albanie	Enquête sur la force de travail, 2019	Émirats arabes unis	Enquête sur la force de travail, 2018
Angola	Enquête intégrée sur le bien-être de la population, 2009	Équateur	Enquête nationale sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi, 2019
Argentine	Enquête permanente auprès des ménages, 2019	Espagne	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2017
Arménie	Enquête sur la force de travail, 2019	Estonie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2017
Autriche	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Eswatini (auparavant Swaziland)	Enquête sur la force de travail, 2016
Bangladesh	Enquête sur la force de travail, 2017	États-Unis	Enquête sur la population actuelle, 2019
Belgique	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Éthiopie	Enquête sur la force de travail, 2013
Bénin	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages, 2011	Fédération de Russie	Enquête sur la force de travail, 2019
Bolivie (État plurinational de)	Enquête auprès des ménages, 2019	Fidji	Enquête sur l'emploi et le chômage, 2016
Bosnie-Herzégovine	Enquête sur la force de travail, 2019	Finlande	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Botswana	Enquête sur la force de travail, 2012	France	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Brésil	Enquête nationale continue par sondage auprès des ménages, 2019	Gambie	Enquête sur la force de travail, 2018
Brunéi Darussalam	Enquête sur la force de travail, 2019	Géorgie	Enquête sur la force de travail, 2019
Bulgarie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Ghana	Enquête sur la force de travail, 2015
Burkina Faso	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018	Grèce	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Burundi	Enquête sur les conditions de vie des ménages, 2013	Guatemala	Enquête nationale sur l'emploi et les revenus, 2019
Cabo Verde	Organisation maritime internationale, 2015	Guinée	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2019
Cambodge	Enquête sur la force de travail, 2019	Guyana	Enquête sur la force de travail, 2018
Cameroun	Quatrième enquête camerounaise auprès des ménages, 2014	Haïti	Enquête sur les conditions de vie des ménages, 2012
Canada	Enquête sur la force de travail, 2018	Honduras	Enquête polyvalente auprès des ménages, 2017
Chili	Enquête nationale sur l'emploi, 2019	Hongrie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Chine	Projet sur le revenu des ménages en chine et sources administratives, 2014	Îles Cook	Enquête sur la force de travail, 2019
Chypre	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Inde	Enquête périodique sur la population active, 2019
Colombie	Grande enquête intégrée auprès des ménages, 2019	Indonésie	Enquête nationale sur la population active, 2018
Comores	Enquête sur l'emploi et le secteur informel aux Comores, 2014	Irak	Enquête socio-économique des ménages, 2012
Congo	Enquête sur l'emploi et le secteur informel, 2009	Iran, République islamique d'	Enquête sur la force de travail, 2018
Congo (RDC)	Enquête sur l'emploi, le secteur informel et sur la consommation des ménages (enquête 1-2-3), 2012	Irlande	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Costa Rica	Enquête nationale auprès des ménages, 2019	Israël	Enquête sur la force de travail, 2017
Côte d'Ivoire	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017	Italie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2017
Croatie (Hrvatska)	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Jamaïque	Enquête sur la force de travail, 2016
Danemark	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Japon	Enquêtes sociales générales japonaises, 2010
		Jordanie	Enquête sur la force de travail, 2019
		Kirghizistan	Enquête sur la force de travail, 2018
		Kiribati	Recensement de 2015
		Kosovo	Enquête sur la force de travail, 2019
		Laos	Enquête sur la force de travail, 2017
		Lesotho	Enquête sur la force de travail, 2019
		Lettonie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018

Liban	Enquête sur la force de travail, 2019	Rwanda	Enquête sur la force de travail, 2018
Libéria	Enquête sur la force de travail, 2010	Sainte-Lucie	Enquête sur la force de travail, 2019
Lituanie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Salvador	Enquête polyvalente auprès des ménages, 2019
Luxembourg	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Samoa	Enquête sur la force de travail, 2017
Macédoine du Nord	Enquête sur la force de travail, 2019	Sénégal	Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal, 2015
Madagascar	Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel, 2015	Serbie	Enquête sur la force de travail, 2019
Malawi	Enquête sur la force de travail, 2013	Seychelles	Enquête sur la force de travail, 2019
Maldives	Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages, 2016	Sierra Leone	Enquête sur la force de travail, 2014
Mali	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages, 2018	Slovaquie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Malte	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Slovénie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Maroc	Enquête sur les ménages et les jeunes au Maroc, 2010	Somalie	Enquête sur la force de travail, 2019
Maurice	Enquête multiservices continue auprès des ménages, 2018	Soudan	Enquête sur la force de travail, 2011
Mauritanie	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017	Sri Lanka	Enquête sur la force de travail, 2018
Mexique	Enquête nationale sur les professions et l'emploi, 2019	Suède	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2017
Micronésie	Enquête sur le revenu, la consommation et les dépenses des ménages, 2014	Suriname	Enquête sur les conditions de vie au Suriname 2016, 2016
Mongolie	Enquête sur la force de travail, 2019	Tadjikistan	Étude sur la mesure des niveaux de vie, 2009
Monténégro	Enquête sur la force de travail, 2019	Tanzanie (République-Unie de)	Enquête sur la force de travail, 2014
Mozambique	Enquête sur le budget familial, 2015	Tchad	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, 2019
Myanmar	Enquête sur la force de travail, 2019	Tchéquie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018
Namibie	Enquête sur la force de travail, 2018	Territoire palestinien occupé	Enquête sur la force de travail, 2019
Népal	Enquête sur la force de travail, 2017	Thaïlande	Enquête sur l'emploi informel, 2018
Nicaragua	Enquête nationale auprès des ménages sur la mesure des niveaux de vie, 2014	Timor oriental	Enquête sur la force de travail, 2013
Niger	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017	Togo	Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017
Nigéria	Étude sur la mesure des niveaux de vie, 2016	Tonga	Enquête sur la force de travail, 2018
Norvège	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Trinité-et-Tobago	Enquête par sondage continu sur la population, 2016
Ouganda	Enquête sur la force de travail, 2017	Tunisie	Enquête par panel sur le marché du travail, 2014
Pakistan	Enquête sur la force de travail, 2018	Turquie	Enquête sur la force de travail, 2018
Panama	Enquête sur le marché du travail, 2019	Tuvalu	Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages, 2016
Paraguay	Enquête permanente et continue auprès des ménages, 2019	Uruguay	Enquête continue auprès des ménages, 2019
Pays-Bas	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Venezuela (République bolivarienne de)	Enquête par sondage auprès des ménages, 2017
Pérou	Enquête nationale auprès des ménages, 2019	Vietnam	Enquête sur la force de travail, 2018
Philippines	Enquête sur la force de travail, 2018	Yémen	Enquête sur la force de travail, 2014
Pologne	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Zambie	Enquête sur la force de travail, 2018
Portugal	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018	Zimbabwe	Enquête sur la force de travail, 2019
République de Corée	Enquête sur la force de travail, 2019		
République de Moldova	Enquête sur la force de travail, 2018		
République dominicaine	Enquête sur la force de travail, 2019		
Roumanie	Enquête sur la force de travail de l'union européenne, 2018		
Royaume-Uni	Enquête sur la force de travail, 2018		

Sources secondaires (10 pays et territoires)

Allemagne	Eurostat. Emploi selon le sexe, l'âge et l'activité économique détaillée, 2018
Arabie Saoudite	Autorité générale de la statistique (Royaume d'Arabie saoudite). Enquête sur la force de travail, 2019
Australie	Bureau australien des statistiques. Enquête sur la force de travail, 2019
Bahreïn	Autorité de régulation du marché du travail. Indicateurs du marché du travail de Bahreïn, 2019
Chine	Projet sur le revenu des ménages en Chine et sources administratives, 2014
Hong Kong (Chine)	Département du recensement et des statistiques, Département de l'immigration. Rapport trimestriel sur l'Enquête générale auprès des ménages, 2019
Koweït	Autorité publique d'information civile, 2019
Malaisie	Portail officiel du Département des statistiques de Malaisie. Enquête sur la force de travail, Répartition par activité économique, 2019
Qatar	Autorité de la planification et de la statistique. Rapport de l'Enquête sur la force de travail 2019, 2019
Suisse	Eurostat. Emploi selon le sexe, l'âge et l'activité économique détaillée, 2018

À noter : les critères utilisés pour identifier les travailleuse·eur·s domestiques dans les différents pays sont disponibles à l'annexe 3 du rapport intitulé « [Faire du travail décent une réalité pour les travailleurs domestiques. Progrès et perspectives dix ans après l'adoption de la convention \(n° 189\) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011](#) » (page 253). La méthodologie est disponible à l'annexe 4 [page 260] et les données, pays par pays, sont disponibles pour l'année la plus récente à l'annexe 5 [page 270] du même rapport.



Un-e travailleuse-ur domestique à Dar es Salaam, en Tanzanie.
Crédit photo : Fanuel Halelwa.



Organisation
internationale
du Travail



La présente note d'information a été élaborée en commun par WIEGO et par l'OIT (INWORK).

La Fédération internationale des travailleuse-eurs domestiques (FITD) est une organisation mondiale constituée à la base de travailleuse-eur-s domestiques et de ménage. WIEGO et l'OIT ont travaillé en étroite collaboration avec la FITD depuis sa création.

Auteurs

Florence Bonnet est spécialiste du marché du travail et de l'économie informelle à l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Françoise Carré dirige le programme de Statistiques à WIEGO.

Joann Vanek est conseillère principale auprès du programme de Statistiques à WIEGO.

À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez www.wiego.org/fr Voir <https://www.wiego.org/fr/publications-et-ressources>

Les notes d'information statistique

Les notes d'information statistique élaborées par WIEGO font partie de sa série de publications. Les notes ont pour objectif (1) d'offrir, dans des formats accessibles, des statistiques sur l'économie informelle et sur les catégories de travailleuse-eur-s de l'informel d'une ville, d'un pays ou d'une région; et (2) de décrire et d'évaluer les méthodes de collecte, de mise en tableaux ou d'analyse des statistiques sur les travailleuse-eur-s de l'informel.